



Termes de référence

Engagement parlementaire sur la question du Lac Tchad

N'Djamena, Tchad
18-20 février 2013

Dans le cadre du programme de l'AWEPA intitulé « Renforcer les parlements régionaux pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) » et suite à l'atelier régional sur le développement durable en Afrique centrale sur « La question du Lac Tchad », organisé à Malabo le 8 février 2012, l'Association des Parlementaires européens partenaires de l'Afrique (AWEPA), l'Assemblée nationale du Tchad et le Parlement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) organisent conjointement les activités suivantes : (i) une visite de terrain/audition publique sur les rives du lac Tchad ; (ii) un séminaire sur l'engagement parlementaire sur la question du lac Tchad ; et (iii) une réunion de suivi sur les actions à prendre au niveau régional.

Lieu et date

- Visite de terrain/audition publique :
 - *Lieu* : Ile de Kinasserom, Lac Tchad
 - *Date* : 18 février 2013
- Séminaire :
 - *Lieu* : Hôtel Kempinski, N'Djamena, Tchad
 - *Date* : 19 février 2013
- Réunion de suivi:
 - *Lieu* : Hôtel Kempinski, N'Djamena, Tchad
 - *Date* : 20 février 2013

Contexte

La question du lac Tchad et de la gestion durable et intégrée de ses ressources représente l'une des préoccupations majeures des pays d'Afrique centrale dans leurs efforts pour atteindre les OMD. Le Bassin du Lac Tchad est une de plus importantes zones humides d'Afrique et aujourd'hui environ trente millions de personnes dépendent directement ou

indirectement du Lac et de ses bassins versants pour leur subsistance. La sècheresse et le rétrécissement du lac, la désertification et des flux migratoires importants, la gestion peu contrôlée des eaux et l'irruption de certains conflits ont, entre autres, suscité l'attention croissante des acteurs régionaux et internationaux sur les problématiques du bassin. De nombreuses initiatives ont été lancées visant à la préservation du lac Tchad et à une gestion intégrée et durable de ses ressources. Le projet de transfert interbassin, le plus ambitieux en termes financiers, a fait l'objet d'études de faisabilité. L'atelier organisé à Malabo en février 2012 a été marqué par la volonté des députés de la CEMAC d'être davantage impliqués dans la résolution des enjeux liés au Lac Tchad, compte tenu des conséquences humaines, économiques et environnementales des évolutions en cours. Ledit atelier a aussi mis en relief la grande complexité des variations de la superficie du lac, liées sans doute en partie à la désertification et au manque de contrôle des eaux du lac, mais sur laquelle il manque à ce jour un véritable consensus scientifique. Ce qui est certain en revanche, compte tenu de la coexistence dans cet espace géographique de populations aux intérêts parfois divergents (pêcheurs, éleveurs ou agriculteurs) et du fait que plusieurs pays soient concernés (notamment le Tchad, Cameroun, Niger, Nigeria, République Centrafricaine), c'est que toute solution d'envergure nécessitera l'émergence d'un consensus politique au niveau régional.

Objectifs et résultats envisagés

Afin de mieux appréhender les enjeux sociaux et économiques des populations directement affectées par l'assèchement du Lac Tchad, **une visite sur le terrain/audition publique** est prévue. À cette occasion, les députés de la CEMAC et les autres participants à l'activité échangeront avec les communautés de l'île de Kinasserom. Avec environ 6000 habitants, les villages traditionnels de pêcheurs souffrent du recul des eaux et de la baisse conséquente de leurs prises de poissons. Certains agriculteurs quant à eux bénéficient du produit de l'exploitation de nouvelles terres très fertiles, mais contribuent parfois à aggraver le problème de l'assèchement du lac lorsque l'irrigation est insuffisamment maîtrisée. Des éleveurs se sont aussi installés sur les rives du lac, fuyant les zones arides. Ces flux migratoires peuvent aboutir à certains endroits à la surexploitation des ressources, à la compétition pour y accéder et parfois à des conflits. En bref, la visite de terrain servira à échanger avec les populations afin de mieux comprendre les problèmes qui les affectent, les difficultés auxquelles elles sont confrontées et les actions entreprises pour gérer la situation.

Le séminaire qui suivra aura pour objet de renforcer les connaissances des parlementaires invités sur les défis liés à la gestion du Lac Tchad, sur les projets mis en œuvre et sur les modalités d'intervention parlementaire existantes à ce jour. Ces discussions offriront non seulement un cadre pour définir le rôle potentiel des députés de la CEMAC dans la recherche et la mise en œuvre de solutions applicables mais également un espace d'échanges pour les représentants des diverses institutions parlementaires participantes.

Après l'exposé des observations faites lors de la visite de terrain, les experts, bailleurs et organisations locales pertinentes, feront une synthèse des connaissances sur la situation et les solutions envisagées pour y remédier. Le projet de transfert interbassins et sa faisabilité seront aussi évoqués. Les participants analyseront ensuite les initiatives parlementaires actuelles sur la préservation et le développement durable du Lac Tchad et débattront en séance plénière du rôle pouvant être joué par les députés régionaux dans l'identification et la mise en œuvre des solutions. Des recommandations concrètes seront faites et présentées dans une déclaration finale. Le séminaire aura en outre l'objectif de sensibiliser les députés européens présents, membres de l'AWEPA, sur la thématique et identifier des actions que ces derniers pourraient prendre pour soutenir les députés de la région à atteindre leurs objectifs.

Enfin, **la réunion de suivi** permettra aux députés de la CEMAC d'approfondir ultérieurement la réflexion sur un engagement parlementaire accrue sur cette question et servira surtout à « opérationnaliser » la déclaration du séminaire. Sur la base des recommandations du séminaire et des connaissances acquises, les participants engageront une discussion sur les initiatives possibles et tenteront d'ébaucher un plan d'action parlementaire régional sur la question. Celui-ci pourrait faire l'objet, par la suite, d'un débat au sein du parlement de la CEMAC pouvant aboutir à un texte parlementaire qui, une fois révisé et finalisé, pourra être envoyé à la Commission de la CEMAC et à ses états membres afin d'être inclus dans le Plan économique régional.

Participants

Une délégation de députés de la CEMAC, des parlementaires du Tchad et d'autres pays invités à participer, des députés européens membres de l'AWEPA et des experts locaux de la CBLT et/ou du Ministère Tchadien de l'Environnement et des Ressources Halieutiques participeront à la visite sur le terrain.

Les participants au séminaire seront les députés de la CEMAC, des députés tchadiens, des députés européens membres de l'AWEPA, des experts de la CBLT et du Ministère Tchadien de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, des représentants des bailleurs de fonds, des organisations locales et des membres du personnel du parlement de la CEMAC et de l'AWEPA.

Les députés de la CEMAC et des membres du personnel de la CEMAC et de l'AWEPA assisteront enfin à la réunion de suivi.



*Le Programme des OMD est généreusement financé par
l'Agence suédoise de Développement international (ASDI)*